

**Bilan camping et tarifs 2018**

Le bilan 2017 a été présenté à l'assemblée ; au vu des résultats comptables constatés à la date de la séance, les tarifs sont réévalués pour 2018 sur une base moyenne de +2.5% et arrondis.

**TARIFS EAU ASSAINISSEMENT**

Sur la base de trois simulations étudiées en réunions de travail, et dans l'objectif de pouvoir assurer une bonne gestion des services, les tarifs 2018 sont fixés à :

EAU m<sup>3</sup> HT à : 1.58 €                      abonnement EAU HT à 125.05 €

EAU ASSAINIE m<sup>3</sup> HT à : 0.750 €                      abonnement ASSAINISSEMENT à : 60 € HT

S'ajoutent à ces tarifs la tva et les redevances pollution et modernisation des réseaux de collecte.

**Païement des dépenses 2018 avant vote des budgets primitifs :**

Le maire est autorisé à payer les dépenses 2018 avant le vote des budgets 2018 dans la limite du quart des investissements inscrits au budget de l'année 2017

**Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)**

Dans le cadre de la mise en œuvre du règlement départemental relatif à la défense extérieure contre l'incendie (RDDECI) qui présente les pouvoirs du Maire en matière de défense incendie, le conseil municipal approuve l'inventaire qui recense les équipements installés sur la commune ; cet inventaire retrace l'existant, les besoins, les évolutions à prévoir pour l'entretien des matériels. Le maire est autorisé à signer les documents à intervenir (arrêté,...)

**Emploi communal : recrutement d'agent contractuel**

Dans le cadre de la mutation du personnel administratif, et conformément à la loi, la publication de vacance du poste a été faite au Centre de Gestion. Considérant les éléments recueillis auprès du centre de gestion, au vu des évolutions liées à la loi NOTRE, en 2020 et au transfert de certaines compétences aux communautés de communes, le conseil municipal décide de créer un poste d'agent contractuel, sur un emploi d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe à 35 heures, aux fins de pouvoir remplacer le personnel administratif.